

Monsieur Benoît DIGEON
Maire de la Ville de Montargis

Nos réf. : BD/2023/GG/280030
Tel : 02 38 95 10 84

CERCLE PASTEUR GYMNASTIQUE
Madame DOMINIQUE RENCKERT
Présidente
5 boulevard Durzy
45200 MONTARGIS

LRAR

Montargis, le 7 février 2023

Madame la Présidente,

Une nouvelle convention de mise à disposition des installations sportives a été conclue le 10 octobre 2022 entre la ville de Montargis et l'association Cercle Pasteur Gymnastique.

L'article 16 de cette convention indique qu'elle est signée pour une durée de trois mois, à compter de la date de signature. Il est aussi précisé qu'elle est reconduite tacitement sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties.

La convention étant renouvelée tacitement, pour une nouvelle durée de trois mois ; à l'occasion de la prochaine reconduction le 11 avril 2023, le terme de la convention interviendra alors au 10 juillet prochain.

La période d'observation sous laquelle l'association avait été mise dans le cadre de cette convention à brève durée ne s'étant pas avérée concluante, nous avons décidé de ne pas reconduire la convention d'occupation au terme du 10 juillet 2023, et ce, dans le seul but de permettre à l'association de terminer la saison sportive.

Au terme susvisé de la convention, l'association ne sera plus habilitée à occuper le gymnase. Les lieux devront être libres de toute occupation.

Vous voudrez bien prendre attache avec nos services pour procéder à la remise des clés et à un état contradictoire des lieux.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Benoît DIGEON

